



MUNICIPALITE DE FECHY

RAPPORT
DE GESTION
2009

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Autorités municipales

L'absence de chantier important en 2009 se répercute sur le compte 102.3000.00, traitements et vacations de la Municipalité.

1.2 Personnel communal

La Municipalité se réjouit de la stabilité du personnel communal et n'a enregistré aucune démission.

1.3 Informatique

Nous n'avons pas dû engager de frais importants pour les installations informatiques.

1.4 Police des constructions

Notre commune est toujours très appréciée et, en 2009, 10 mises à l'enquête ont eu lieu; certains travaux sont déjà terminés, d'autres sont encore en cours.

1.5 Préavis municipaux

En 2009, huit préavis ont été présentés au Conseil général :

- | | |
|-----------|---|
| no 1/2009 | relatif aux comptes communaux et au rapport de gestion de la Municipalité; |
| no 2/2009 | concernant l'arrêté d'imposition 2010; |
| no 3/2009 | relatif à l'achat de forêts; |
| no 4/2009 | relatif au crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture sur invitation pour la réalisation de logements au lieu-dit "En Rionzier"; |
| no 5/2009 | relatif à l'établissement du concours d'architecture pour la construction d'un collège intercommunal; |
| no 6/2009 | concernant la demande de crédit de Fr. 65'000.— pour la correction de l'Eau Noire sur la propriété de la Gordanne; |
| no 7/2009 | relatif à la modification du règlement communal sur la gestion des déchets; |
| no 8/2009 | concernant le budget 2010. |

Tous ces préavis ont été acceptés par le Conseil général.

1.6 Variations par rapport au budget

L'administration générale présente un excédent de charges de Fr. 557'982.66 pour un budget de Fr. 679'705.—.

2. FINANCES

2.1 Recettes des impôts

Les recettes des impôts sur le revenu, impôts à la source et impôts spéciaux sur les étrangers sont supérieures aux prévisions et proviennent également de recettes d'impôts des années antérieures.

La hausse du produit des impôts est d'environ 2,35 mio en tenant compte du montant versé au fonds de péréquation intercommunale de Fr. 357'429.- au lieu de Fr. 512'438.-.

2.2 Amortissements et réserves

Au vu des résultats, la somme de Fr. 2'693'370.65 a été versée sur le compte pour investissements futurs no 9282.002.00 pour la réalisation des projets en cours.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

3.1 Forêts

Le compte "forêts" est bénéficiaire.

La distribution de bois en bûches augmente d'année en année.

3.2 Chemins forestiers

Suite à l'opposition d'un voisin quant à l'exploitation de tout-venant sur le site, les travaux ont dû être reportés à 2010.

Le montant alloué de Fr. 65'000.- n'a pas été utilisé.

3.3 Vente de bois

La mise de 121 stères de bois a eu lieu le 11 décembre 2009.

Le prix moyen s'est élevé à Fr. 79.65

3.4 Vignes

Le compte "vignes" est bénéficiaire d'environ Fr. 40'000.-, dont environ Fr. 30'000.- encaissés de l'assurance grêle.

3.5 Bâtiments communaux, entretien

Les loyers sont payés régulièrement et aucun travail spécial d'entretien n'a été entrepris.

Les résultats correspondent au budget.

Le coût du nouveau mobilier de l'auberge est inférieur aux prévisions, les coûts de transport, douane et TVA seront imputés dans les comptes 2010.

4. TRAVAUX

4.1 Routes et ruisseaux

Pour les routes, il y a eu quelque dépassement du budget, suite à divers imprévus, tels que :

- participation aux travaux de la route de la Touille, commune de Bougy-Villars
- réfection du chemin AF de la Cote 500, suite au gel
- réfection de deux affaissements du bitume : 1 sur la route cantonale et 1 sur la route du Monastère.

Le montant du dépassement est de Fr. 38'196.--.

Aucun investissement n'a été fait pour les ruisseaux en raison du recours des propriétaires concernant la réfection des berges de l'Eau Noire.

4.2 Variations par rapport au budget

Une augmentation des dépenses d'environ Fr. 26'000.-- provient des travaux mentionnés au point 4.1.

4.3 Parcs et cimetière

Les frais d'entretien ont été inférieurs aux prévisions, de même que l'achat de matériel et machines.

4.4 Ordures ménagères

Le résultat est conforme au budget.

L'augmentation du coût d'enlèvement des ordures est en adéquation avec l'augmentation de la population et avec les taxes déchets encaissées pour la première fois.

4.5 Réseaux d'égouts et épuration

Nous n'avons pas eu de mauvaise surprise sur nos réseaux de canalisations EC et EU et le coût d'entretien s'est élevé à Fr. 33'488.50 sur un budget de Fr. 120'000.--.

Les frais de fonctionnement de la STEP se sont élevés à Fr. 187'983.30 pour un montant porté au budget de Fr. 150'000.--.

Les taxes d'introduction prélevées lors de la délivrance des permis de construire se sont élevées à Fr. 87'435.--, dont Fr. 72'881.70 ont été attribués au fonds de réserve "épuration".

Le montant de Fr. 2.50 par mètre cube au maximum fixé dans le règlement communal pour la taxe de fonctionnement de l'épuration n'a pas permis de couvrir le montant effectif de Fr. 187'983.30.

Les comptes ont été équilibrés par les recettes des taxes d'introduction.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

5.1 Enseignement primaire et secondaire

Le total des coûts correspond au budget

5.2. Enseignement spécialisé

Notre participation à l'enseignement spécialisé avait fortement augmenté ces dernières années.

Le montant qui nous a été imputé en 2009 est de Fr. 130'829.– au lieu des Fr. 200'000.– prévus au budget.

5.3. Temple et cultes

Rien à signaler.

6. POLICE

6.1 Défense contre l'incendie

Les variations par rapport aux différents postes du budget sont minimales.

Les comptes sont équilibrés par le prélèvement sur le compte de réserve pour l'incendie de Fr. 11'081.70.

6.2 Protection civile

Les comptes sont équilibrés par le prélèvement sur le compte des fonds de contribution PC de Fr. 15'532.65, montant approuvé par les instances cantonales.

7. SECURITE SOCIALE

7.1 Prévoyance sociale

Notre participation aux charges cantonales s'est élevée à Fr. 1'271'976.– au lieu de Fr. 1'500'000.– porté au budget et le canton nous a remboursé Fr. 444'788.– sur l'exercice 2008.

Compte tenu du résultat positif de 2009 et des recettes d'impôts supérieures aux prévisions, nous pouvons nous attendre à une contribution de rattrapage en 2010.

7.2 Variations par rapport au budget

En finalité, le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 1'626'250.--, qui s'est réduit à Fr. 942'912.50.

7.3. Santé publique

Rien à signaler.

8. DIVERS

8.1 Population

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, nous avons enregistré 58 arrivées et 52 départs, 8 naissances et 3 décès.

Du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2009, la population a passé à 770 habitants, tous permis confondus.

8.2 Sortie des Aînés

Elle a eu lieu le 18 septembre 2009.

Le but du voyage était une croisière entre les deux lacs de Neuchâtel et Morat, avec ensuite la visite du Papiliorama de Chiètres.

9. ANALYSE DU RESULTAT

L'exercice a permis de verser Fr. 2'693'370.65 sur le compte pour investissements futurs et Fr. 33'105.11 sur le capital.

Le compte 9282.002.00, fonds de réserve pour investissements futurs, présente un solde au 31 décembre 2009 de Fr. 6'500'000.--, dont Fr. 1'607'338.40 ont déjà été attribués à divers projets par préavis.

Le montant à disposition pour les projets futurs s'élève à Fr. 4'892'661.60.

Le montant des amortissements s'est élevé à Fr. 143'370.65 en 2009.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		la secrétaire
		
Francis Liard		Marguerite Pilloud

Féchy, le 17 mai 2010